

Mémorandum 2024



ECOLE EN STRESS

Besoin d'une thérapie?

SOMMAIRE

- PRÉAMBULE
 MÉMORANDUM 2024
- 6 EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE NOUS CONSTATONS

11 LA FAPEO REVENDIQUE

- 11 LA PRÉVENTION
- 12 L'INCLUSION
- 13 LE BIEN-ÊTRE
- 14 LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE
- 15 LE NUMÉRIQUE
- EN MATIÈRE DE PÉNURIE ET SES CONSÉQUENCES NOUS CONSTATONS
- 8 LA FAPEO REVENDIQUE
 - 18 LA PÉNURIE
 - 19 LES RYTHMES
 - 20 L'ÉCHEC
- LA FAPEO DEMANDE
 AU PROCHAIN GOUVERNEMENT
- 23 NOTES DE FIN





Fédération des Parents et des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Rue de Bourgogne 48, 1190 Bruxelles Tel.: 02 527 25 75 | E-mail: secretariat@fapeo.be

N° d'entreprise : 0 409 564 781 | RMP Bruxelles IBAN : BE48 2100 2838 9427 | BIC : GEBABEBB



PRÉAMBULE MÉMORANDUM 2024

Les problématiques des parents d'élèves sont le reflet du vécu de leurs enfants à l'école et de leur propre rapport à l'école, sur les plans individuel et collectif. S'il fallait trouver un fil conducteur dans leurs interpellations et témoignages, c'est celui du traitement différencié des enfants d'un établissement à l'autre en fonction des règlements des études, des règlements d'ordre intérieur et des projets d'écoles adoptés par les pouvoirs organisateurs. Sous couvert d'autonomie pédagogique, il existe une inégalité de traitement en matière de réussite scolaire, d'inclusion, de gratuité. Ce n'est pas normal!

Dans la mesure où une réforme systémique prend du temps, et que les indicateurs ne vont pas miraculeusement évoluer dans le sens attendu tel que fixé dans le Pacte pour un Enseignement d'Excellence, il est compréhensible que les parents rencontrent des difficultés à percevoir, au quotidien, les changements qui s'amorcent année après année.

Depuis 2015, une réforme du système a été coconstruite avec tous les acteur-trices institutionnel·lles de l'enseignement. C'est une feuille de route, qui engage les acteur-trices et les gouvernements depuis deux législatures. Il nous semble nécessaire de poursuivre et d'accompagner son déploiement en maintenant la méthode de concertation jusqu'alors suivie.

En 2019, notre boussole associative indiquait six directions fondamentales plus ou moins atteintes en cette fin de législature. Voici notre lecture des progrès et regrets.

CETTE LÉGISLATURE AURA ÉTÉ MARQUÉE PAR DES AVANCÉES MAJEURES:

La gratuité des fournitures: de la 1ère maternelle à la 3ème primaire, c'est acquis.

CA\$H

Des repas chauds pour les élèves les plus défavorisé·es dans les écoles en encadrement différencié, il était temps.

STOP CA\$H

La mise en œuvre du tronc commun: on y est.

#NoGhetto

Le Dossier d'Accompagnement de l'Elève (DAccE), c'est un progrès.

Touters différenters

Une aide à l'équipement numérique des élèves, un pas en avant.

ETOP CA\$H

un pas en avant.

Ortifi

Un redoublement conditionné à de l'aide personnalisée, c'est mieux que rien.

#NoGhetto

L'encadrement de l'orientation dans le spécialisé,

Touten différenten

L'accompagnement des élèves en décrochage, l'intention y est.

#NoGhetto

La généralisation de l'EVRAS et la labellisation des opérateur trices: c'est fait.

ALZ/à l'aire 🙂



Touche par à ma participation

Une politique de projets, sur base volontaire des établissements, de lutte contre le harcèlement: reste à généraliser partout la prévention et la prise en charge.

ALZ/à l'aire 🖭

Et bien d'autres: pas mal, beau travail!



Mais mais mais... il reste du pain sur la planche

La gratuité des fournitures ne s'applique pas encore à l'ensemble des élèves, les plafonds des sorties scolaires et des voyages avec nuitées annuels ne sont pas fixés, les élèves qui ne sont pas concernées par le tronc commun continuent à subir le système de relégation et sont nombreux·euses à être en souffrance. le bienêtre et la démocratie scolaire semblent peu prioritaires alors que c'est essentiel pour l'accrochage, les parents les plus éloigné·es des codes de l'école restent toujours trop souvent invisibles, le pilotage zonal visant à travailler sur la mixité sociale ne décolle pas, la pénurie des enseignant·es impacte de manière inégale le parcours scolaire des enfants et des jeunes, l'inclusion des élèves différent·es a encore du chemin à parcourir, le temps de midi se cherche toujours un pilote pour faire de cet espace-temps une vraie pause qualitative.

Le modèle de pilotage à l'œuvre s'appuie principalement sur des indicateurs quantitatifs. Néanmoins, bien qu'ils donnent une photographie de l'évolution ou d'une

situation, ils ne rendent pas compte des pratiques et de leurs effets auprès des élèves et des parents. Ils restent désincarnés et froids. Pour avoir une vision complète de l'expérience scolaire, des évaluations qualitatives, qui permettent aux usagers et usagères de s'exprimer, doivent s'organiser.

Enfin, la prochaine législature verra l'arrivée du tronc commun en secondaire, il sera primordial que le gouvernement de la FWB mette tout en œuvre pour accueillir l'ensemble des élèves, s'assurer de leur donner à chacun et chacune les mêmes chances de réussite et les outiller pour qu'ils et elles puissent faire un vrai choix positif à la fin du tronc commun.

Lors de la construction de ce mémorandum avec les parents, deux thématiques prioritaires ont été relevées: celle des conséquences du mal-être des élèves à l'école et celle des effets de la pénurie...

EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE **NOUS CONSTATONS**



Selon l'Organisation mondiale de la Santé, la santé mentale est un état de bien-être qui permet à chacun·e de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté¹.

Avant la pandémie de Covid-19, les problèmes de santé mentale touchaient 84 millions de personnes dans l'Union Européenne. Depuis lors, ce nombre ne fait qu'augmenter, en particulier chez les jeunes².

Le bureau fédéral du Plan a calculé que le bien-être des jeunes accusait le recul le plus marqué



15.9% pour les moins de 24 ans



2.4% pour les 70 ans et plus

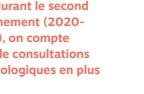
→ Plus la personne est jeune, plus son bien-être baisse



Chez les moins de 18 ans, entre 2021 et 2022, on remarque une augmentation de 17% du nombre de prescriptions de médicaments pour troubles de santé mentale



Chez les moins de 18 ans, durant le second confinement (2020-**2021**), on compte 18% de consultations psychologiques en plus





42 %

des jeunes qui n'ont pas de difficultés financières risquent de tomber en dépression



70 %

des jeunes plus précarisé·e·s risquent de tomber en dépression

→ Plus le·la jeune est précarisé·e, plus il·elle risque de tomber en dépression³

Si les questions de santé mentale étaient déjà très prégnantes avant les crises successives (climatique, sanitaire, économique) elles étaient passées sous silence. La pandémie a mis en lumière une situation préexistante. Ce malaise s'accroit malgré un «retour à la normale» (ou à l'anormal), la courbe ne décroît pas. Le politique et les pouvoirs organisateurs se sont déresponsabilisés en individualisant la gestion de ce mal-être, en demandant aux élèves de se conformer aux mesures alors imposées (bulles, masques, confinement, arrêts d'activités de loisirs, maintien des examens, etc.): les jeunes n'avaient qu'à être résilient·es. Entre 2020 et 2021, les mesures sanitaires ont appauvri les temps de présence à l'école, les relations en personne ont été désincarnées4.

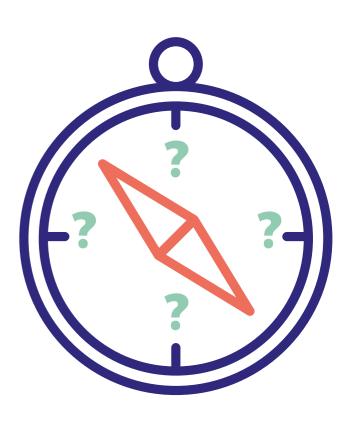
Résultat: en novembre 2021, 7000 élèves mineur·es faisaient l'objet d'un signalement pour absentéisme injustifié, en novembre 2023, ils·elles sont 20 000 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Soit trois fois plus⁵. Vous avez bien lu: 3x fois plus!



En décembre 2022, on observe une augmentation du décrochage scolaire de 55%, soit 34.856 élèves en décrochage scolaire

Selon l'enquête «Comportements, santé et bien-être des élèves» de 2022 qui a interrogé 13 100 élèves de primaire et de secondaire à Bruxelles et en Wallonie, la santé et le bien-être des adolescent·es nécessitent une attention particulière. Un quart des élèves de la FWB se sentent seul·es, plus de la moitié rapportent des symptômes psychosomatiques et plus de la moitié sont stressé·es par le travail scolaire.

- 7 L'absentéisme scolaire est en augmentation depuis
- 7 L'absentéisme scolaire augmente avec l'avancée dans le parcours scolaire





Le taux d'absentéisme est le plus important dans l'enseignement secondaire spécialisé (9,7% en novembre 2023). Pour l'enseignement secondaire ordinaire les années d'étude les plus touchées par l'absentéisme sont les années différenciées ou supplémentaires et les sections professionnelles et qualifiantes. La Région de Bruxelles-Capitale et la Province de Hainaut présentent les taux d'absentéisme les plus élevés.6

- Depuis 2010, la perception positive des relations → 38,1 % des élèves ont une perception négative des entre les élèves de la classe est en diminution
- → En 2022, 47,8 % des élèves ont une perception négative des relations entre les élèves de leur classe

gré secondaire et du 2°-3° degré secondaire selon leur perception des relations entre les élèves de leur classe⁷



relations avec les professeur·es8

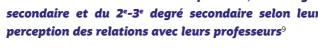
> Distribution des élèves de 5°-6° primaire, du 1er de- > Distribution des élèves de 5°-6° primaire, du 1er degré secondaire et du 2°-3° degré secondaire selon leur

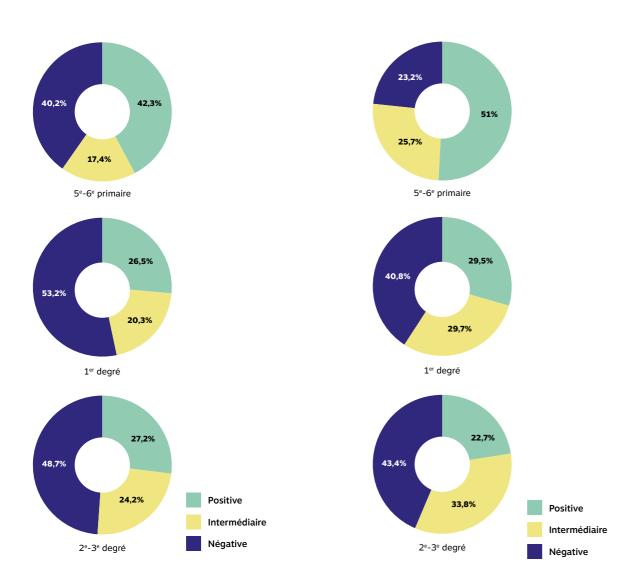


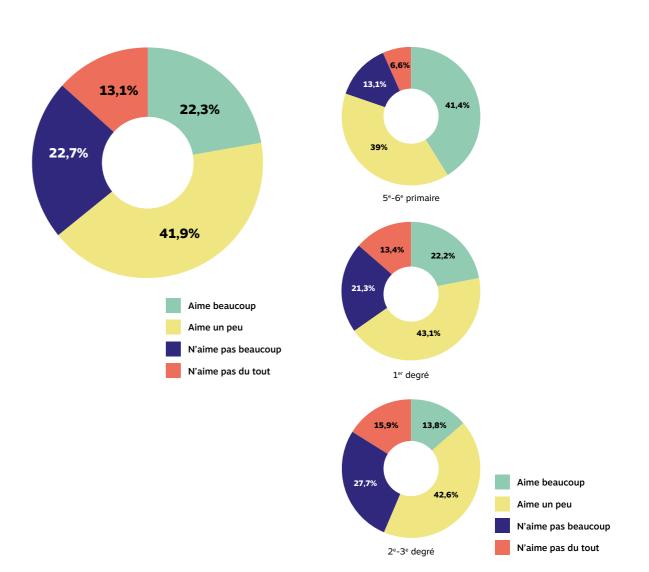
l'école en 2022



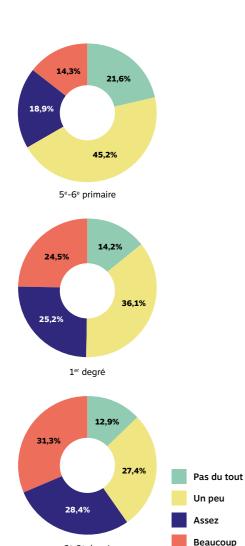








- → 85% des élèves sont stressé·es par rapport à leur travail scolaire (un peu, assez, beaucoup)¹⁰
- > Distribution des élèves de 5°-6° primaire, du 1° degré secondaire et du 2°-3° degré secondaire selon leur niveau de stress lié au travail scolaire

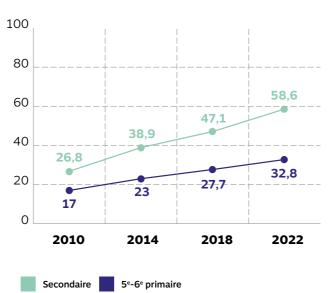


2e-3e degré



- → Le stress lié au travail est en augmentation depuis
 2010
- Globalement, le stress vis-à-vis du travail scolaire a suivi une tendance linéaire à la hausse entre 2010 et 2022, aussi bien chez les élèves de 5e-6e primaire que chez les élèves du secondaire

Stress vis-à-vis du travail scolaire entre 2010 et 2022, en fin de primaire et dans le secondaire



LA FAPEO REVENDIQUE

1/ LA PRÉVENTION

La mise en place obligatoire d'une fonction de prévention des risques psychosociaux des élèves dans chaque établissement scolaire

La promotion en interne de l'équilibre psychique des élèves doit être une action organisée qui mise sur une politique de prévention. À l'école, dans les classes, dans les cours de récréation, dans les lieux de vie collective, les élèves sont en permanence en relation avec leurs pairs et les adultes, toutes fonctions confondues. On le sait, vivre-ensemble ne va pas de soi. Les jeunes doivent être accueilli•es dans un environnement scolaire qui leur permette d'y vivre en sécurité, c'est même un droit de l'enfant. Sans sécurité émotionnelle, mentale et physique, les mécanismes de l'apprentissage sont freinés, voire bloqués. L'insécurité, la peur, le stress, la colère, la tristesse ne permettent pas d'apprendre. L'Ecole doit se responsabiliser!

C'est avec inquiétude que la FAPEO constate une tendance des écoles à se déresponsabiliser en externalisant la gestion du stress, alors même qu'il trouve, pour partie, son origine dans les pratiques des écoles et du corps professoral. Renvoyer les parents vers des services externes crée un marché de prestataires privés en tout genre: cours particulier, coaching, développement personnel, stages de vacances, préparation aux épreuves externes, remise à niveau avant la rentrée scolaire, méthode de travail, remédiation etc. L'externalisation est une pratique excluante. Les parents, du moins ceux et celles qui en ont les moyens, paient pour un service qui devrait être dispensé gratuitement par les écoles tandis que d'autres n'y ont tout simplement pas accès.

Les expériences vécues à l'école ne doivent pas se limiter aux salles de classe, les écoles doivent développer des espaces-temps «safe» de parole qui consolident des liens qui sont essentiels pour que tout un chacun·e se sente bien à l'école.

Nous appelons les acteurs-trices de l'École et des établissements scolaires à prendre la mesure de la problématique du harcèlement scolaire et du cyber-harcèlement, et de son impact durable sur la santé mentale des jeunes. Il est impératif de faire cesser tous les comportements de harcèlement envers les élèves (et leurs familles) en raison de l'apparence physique, de l'origine sociale ou ethnique, de l'orientation sexuelle, d'un handicap, etc. Les établissements scolaires doivent assumer leurs responsabilités en matière de veille, de prévention et d'intervention contre le harcèlement et les discriminations.



À deux niveaux:

- → D'une part au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, élaborer un baromètre permanent en matière de santé mentale des élèves. Les indicateurs doivent croiser d'autres données sur les origines migratoires, le niveau socio-économique, le genre pour orienter les politiques publiques.
- → Et, d'autre part, simultanément, au niveau des écoles, construire un baromètre sur le climat scolaire (qui reprend, entre autres, les absences de longue durée et les certificats), révélateur du niveau de bien-être dans l'école et qui permet de mettre des actions en place pour soutenir les élèves en difficulté.





2/L'INCLUSION

Former les enseignantes et les élèves au vivre ensemble, à l'ouverture à l'autre et à sa différence

L'inclusion est une approche dynamique qui répond positivement à la diversité des élèves et considère les différences non comme des problèmes mais comme des opportunités, permettant d'enrichir l'apprentissage.¹¹

Toute expérience discriminatoire entraîne des répercussions néfastes sur la construction de la personne. L'inclusion prévient la détresse psychologique et sociale des élèves. Il est urgent de lutter simultanément contre les inégalités sociales, liées au genre, à l'origine et au handicap et ce, sans hiérarchie de priorités. L'institution scolaire reproduit les inégalités sociales et relègue, voire élimine précocement en orientant vers l'enseignement spécialisé les enfants des milieux défavorisés. L'École se doit de répondre aux besoins des personnes vulnérabilisées en leur apportant un soutien ciblé.

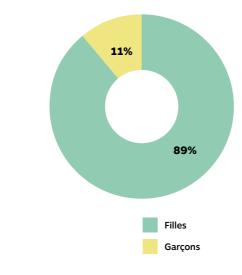
Inégalités sociales: lutter contre les préjugés!

Pour lutter contre les inégalités sociales, les écoles doivent collaborer avec les acteur-trices associatif-ves pour se doter d'outils qui soutiennent le personnel des écoles dans la gestion de la diversité et la lutte contre les stéréotypes, les attentes différenciées et les biais cognitifs dans les décisions d'évaluation et d'orientation.

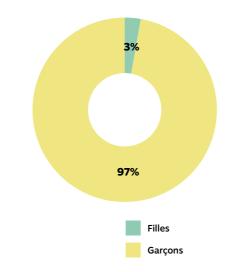
Inégalités liées au genre: déconstruire les stéréotypes dès le début de la scolarité!

Nous appelons de nos vœux une École réellement consciente des enjeux liés au genre. Les écoles doivent être vigilantes, de manière systématique, aux questions de genre dans les supports de cours, les règlements d'ordre intérieur et jusque dans les décisions des conseils de classe. Plus particulièrement nous pointons du doigt la «genrisation» des (non-) choix d'orientation. ¹²

> Elèves de l'enseignement professionnel inscrit·es dans l'option «habillement» en 2020-2021



> Elèves de l'enseignement professionnel inscrit·es dans l'option «construction» en 2020-2021





Inégalités liées à l'origine linguistique: valoriser l'identité linguistique et les potentialités réelles de tou·tes les élèves!

En Fédération Wallonie-Bruxelles, la population est multiculturelle. Au-delà de la problématique spécifique de l'apprentissage du néerlandais, l'École doit mener une réflexion globale sur l'enseignement des langues dans ce contexte multilingue. L'inclusion passe aussi par l'ouverture de l'École aux différentes cultures, par la valorisation des compétences des élèves qui ne maîtrisent pas le français et par un accès inconditionnel à l'École aux enfants en situation irrégulière (migrant·es, gens du voyage, etc.).

Inégalités liées au handicap: décloisonner l'enseignement spécialisé, les élèves à besoins spécifiques ne sont pas intégrées dans les écoles ordinaires. Une place de plein droit s'il vous plait!

L'inclusion, c'est l'organisation des écoles ordinaires pour répondre aux besoins éducatifs particuliers. Plutôt que de tenter à posteriori d'intégrer les élèves à besoins spécifiques, une École inclusive est un lieu d'éducation pour tou tes dans laquelle aucun e élève n'est refusé e pour la nature ou l'étendue de ses besoins particuliers. Les enseignant es doivent pouvoir recevoir l'aide de personnes ressources (logopèdes, psychologues, etc.) en classe pour un accueil optimal.

3/ LE BIEN-ÊTRE

Des espaces de vie commune agréables, stimulants et accessibles

Des infrastructures collectives entretenues et en suffisance!

Pour que les écoles soient des lieux d'épanouissement pour tou·tes, nous demandons que les projets d'école soient pensés en termes d'accueil global des élèves à travers l'aménagement d'espaces de vie commune (réfectoire, cours de récréation, bibliothèque, salle de sport, salle de détente, espaces verts, toilettes). L'architecture des écoles doit être repensée pour s'ouvrir au monde extérieur et aux parents en prévoyant des espaces informels de rencontre. Ceci est d'autant plus important pour des élèves vivant dans une grande précarité sociale. Nous réclamons une intensification des efforts visant à rendre accessibles les bâtiments scolaires aux personnes en situation de handicap, qu'elles soient élèves, parents d'élèves ou personnel encadrant.

Une alimentation de qualité!

L'alimentation de mauvaise qualité dans les écoles indique un manque de réflexion. Le temps de midi doit être une pause ressourçante et conviviale pour les élèves plutôt qu'un moment propice aux sanctions et réprimandes. Les écoles doivent favoriser une relation saine à l'alimentation et ce d'autant plus quand on constate la recrudescence des troubles alimentaires chez les adolescent·es. Toutefois, il faut se montrer prudent, si la promotion d'une alimentation de qualité se fait aussi à l'École, elle ne doit pas servir de prétexte pour stigmatiser les pratiques sociales et culturelles des parents (d'autant plus en contexte d'inflation des prix de l'alimentaire). Attaquons-nous d'abord à la place des industries agroalimentaires dans l'espace public des écoles!



4/LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE

Une participation effective, réellement démocratique et sans tabous

Une attention particulière vis-à-vis des parents éloigné·es des codes de l'École!

Le Pacte pour un enseignement d'excellence prévoit de renforcer la collaboration entre les parents, les élèves et les établissements scolaires. Cette collaboration est essentielle pour le bien-être de tou-tes les usager-ères. la réussite des élèves et la confiance des parents dans l'Institution scolaire. Nous souhaitons voir se poursuivre les efforts pour construire un réel partenariat avec les parents et leurs représentantes sur les questions pédagogiques. Les écoles restent encore bien souvent en vase clos, mettant entre parenthèses la réalité de la vie des familles. Une attention particulière doit être portée aux parents les plus éloigné·es des us et coutumes de la vie scolaire! Ces dernie-ères doivent pouvoir être Pour l'autodétermination des élèves: vivre la accompagné·es par des intervenant·es externes sans pour autant viser à les normaliser. Ce qui doit être recherché, c'est leur accueil comme parents d'élèves et l'assurance que la communication se fasse. À terme, nous souhaitons que tou·tes aient la capacité d'appréhender les codes de l'école et de participer directement et pleinement aux associations de parents et aux organes de représentation parentale.

Une généralisation des espaces parents!

Comme c'est déjà le cas dans quelques écoles, d'autres pourraient mettre à disposition un local pour les parents dans l'enceinte de l'établissement afin de renforcer l'implication personnelle et collective des parents et de permettre un rapport horizontal entre l'Ecole et celleux-ci, dans un cadre convivial et moins hiérarchisé.

Des Conseils de participation qui soient des véritables leviers de changement de chaque école et de l'École!

Les équipes éducatives doivent se concerter avec toutes les parties prenantes concernées sur ce qui se vit au sein de leur établissement. 26 ans après l'adoption du décret «Missions», les lieux de cette confrontation respectueuse, les Conseils de participation (COPA), ne sont toujours pas investis à cette fin. Les écoles doivent prévoir des temps de consultation pour permettre aux représentantes des élèves et des enseignant·es de consulter leurs mandant·es et ceci afin de porter une parole collective. En ce qui concerne les parents, il faut que les règlements d'ordre intérieur des COPA organisent le calendrier de leurs réunions de telle façon que les parents puissent euxmêmes organiser la consultation de leurs mandant·es. En outre, nous constatons qu'un Conseil de participation consultatif donne lieu à de nombreuses frustrations du côté des parents. Ces dernie·ères prennent peu part aux décisions. S'il l'on veut que ces Conseils de participation engagent des changements au sein des écoles, lui donner un pouvoir de prise de décision collégiale nous parait indispensable et mobilisateur notamment pour les représentant·es des parents.

démocratie à l'Ecole!

Les équipes éducatives doivent sonder les besoins et envies des élèves et accorder du crédit à leur parole. Elles doivent garantir la mise à disposition de temps et des espaces démocratiques, l'élection de délégué·es ainsi qu'une réelle concertation avec celleux-ci. Les écoles sont des lieux de vie collective, des micro-sociétés démocratiques. Plus que d'apprendre la citoyenneté participative, elles doivent incarner ce principe en coconstruisant, notamment, les règles de vie à l'école.

La transparence des conseils de classe!

La confidentialité des conseils de classe présente le risque de la discrimination et dépréciation des élèves, voire d'abus dans les décisions de redoublement et d'orientation.¹³ Par ailleurs, depuis de nombreuses années, notre pratique d'aide aux recours à la suite de décisions de conseils de classe met également l'accent sur l'opacité des justifications des conseils de classe. Nous souhaitons que des représentantes des élèves et des parents soient présent·es comme témoins pendant les conseils de classe comme c'est déjà le cas en France.

AU PRÉALABLE: DE L'ÉQUIPEMENT **NUMÉRIQUE ACCESSIBLE À TOU·TES GRATUITEMENT**



5/ LE NUMÉRIQUE

Une formation au numérique pour les élèves et les parents

Viser l'autonomie numérique des élèves et de leurs parents!

À l'heure de la généralisation de l'utilisation du numérique dans le cadre scolaire (inscriptions, repas chauds, DACCE), l'École doit accompagner les élèves et les parents vers l'autonomie numérique. Cette autonomie passe par l'acquisition de compétences de base et par l'attention portée à l'accessibilité aux équipements et connexion.

Ne pas céder à la tentation du «tout-aunumérique»!

Attention cependant à ne pas céder à la tentation du «tout-au-numérique». Les écoles doivent respecter un équilibre entre l'utilisation de supports classiques et des nouveaux outils numériques de communication (type Smartschool) ou d'apprentissage et surtout veiller à ce que le droit à la déconnexion des élèves et de leurs familles soit respecté. Nous demandons que les écoles soient dans l'obligation d'élaborer des chartes d'usage et du droit à la déconnexion en concertation avec les élèves et les équipes éducatives.

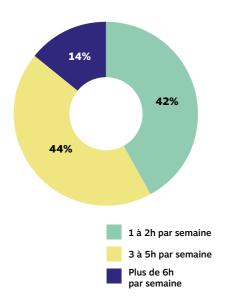
Droit à la déconnexion: le droit des élèves (et des parents) de ne pas être connectés aux outils numériques en dehors des heures d'école.

Tandis que, depuis 2023, la Flandre pérennise l'hybridation de l'enseignement secondaire et qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles l'enseignement hybride pourrait être présenté comme un remède à la pénurie des enseignant·es, nous préconisons qu'il soit exceptionnel et strictement encadré. L'enseignement doit être basé sur des relations humaines.

EN MATIÈRE DE PÉNURIE ET SES CONSÉQUENCES NOUS CONSTATONS

En novembre 2023 nous diffusions un sondage¹⁴ sur les conséquences de la pénurie des enseignant·es sur la scolarité des élèves. Il en ressort que la pénurie est une problématique brûlante en secondaire et que les parents ne sont pas tenu·es au courant des absences, comme lors de notre sondage en 2019.

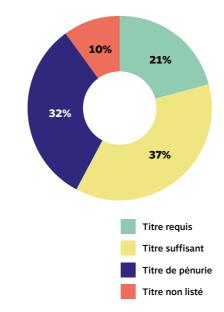
> Heures de cours non données en moyenne par semaine depuis le début de l'année scolaire 2023



Les indicateurs de l'enseignement confirment nos préoccupations. La pénurie concerne toutes les matières. À titre d'exemple, pour l'année 2022-2023, dans la zone de Bruxelles, ces fonctions sont en pénurie «sévère»: instituteur·trices maternel, primaire, anglais, français, néerlandais, philosophie et citoyenneté, sciences sociales, etc.¹⁵

Si la pénurie touche toutes les écoles, la part des enseignant-es ne disposant pas d'un diplôme pédagogique s'accroît fortement lorsque le niveau socio-économique des établissements diminue.

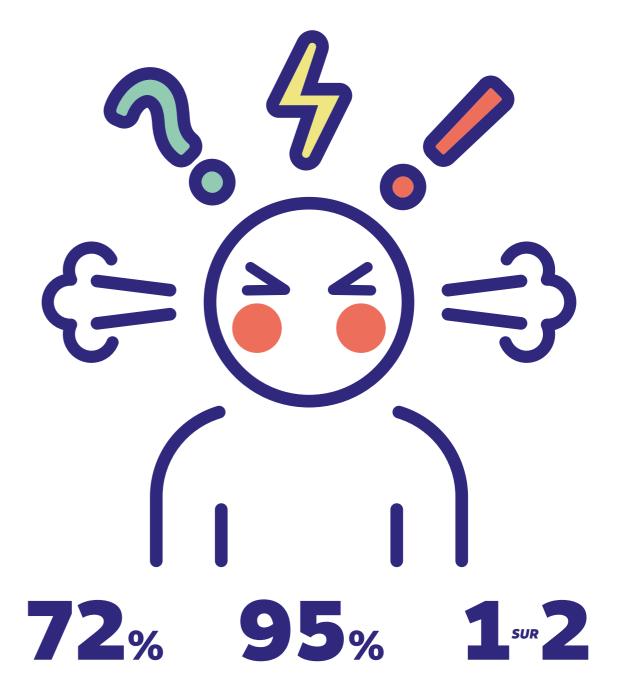
> 79% des professeur·es de géographie entré·es en fonction depuis 2015 n'ont pas le titre requis.



Les taux moyens de stabilité des équipes pédagogiques (la proportion d'enseignant·es qui exercent leur activité professionnelle de manière stable, au mois de janvier de chacune des cinq dernières années dans la même école) varient de 59,4 % pour la Région de Bruxelles-Capitale à 65,4 % pour la province de Luxembourg. Les taux moyens de stabilité pédagogique montrent une relation linéaire avec les Indices-Socio-Economiques^a: les écoles à ISE les plus élevés présentent une meilleure stabilité (67,5 %), comparativement aux écoles à ISE les plus faibles (56,8 %).

Les causes de la pénurie sont connues: départs massifs, insécurité de l'emploi, pression de travail élevée, manque d'accompagnement. Et il n'y a pas que chez les élèves que ça va mal. Dans le baromètre de 2023 sur le bien-être des personnels de l'éducation, les résultats pour la Belgique sont interpellants.¹⁶

a. Indice socio-économique



Estiment leur travail assez ou très stréssant depuis le début de l'année secondaire Estiment que leur profession n'est pas du tout valorisée dans la société Une personne sur deux estime que son travail ne lui donne pas du tout de satisfaction

La profession n'attire plus. Pourquoi? C'est fréquemment une option de repli ou de second choix après échec. ¹⁷ La nouvelle génération recherche du sens, de la solidarité et de la coopération au travail et n'en trouve pas suffisamment dans les établissements. Les enseignant es qui n'ont pas les titres requis sont en difficulté et quittent leurs postes. Les jeunes, majoritairement, n'envisagent plus une carrière linéaire.

L'hybridation de l'enseignement, l'e-learning, l'ouverture au métier d'enseignant à des profils non qualifiés, le développement d'écoles d'été, etc. sont des suggestions qui nous paraissent dangereuses car elles renforcent les inégalités scolaires de ceux-celles qui cumulent déjà les difficultés socio-économiques.

LA FAPEO REVENDIQUE

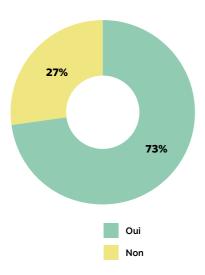
1/ LA PÉNURIE

Un soutien pédagogique de qualité pour tou·tes!

La part des enseignant·es ne disposant pas d'un diplôme pédagogique s'accroit lorsque l'ISE des écoles diminue. Et il existe une corrélation entre la détention d'un titre et l'application des programmes et des activités proposées aux élèves. Les élèves n'ont pas tou·tes accès à des apprentissages de qualité.¹⁸

Toujours d'après notre sondage de novembre 2023, 70% des parents estiment que les cours non donnés ont un impact sur les apprentissages et que la réussite des élèves est mise à mal. Étant donné leur sentiment d'inquiétude, un tiers des parents fait appel à une aide extérieure pour rattraper les apprentissages non vus.

> Cette aide est-elle payante?



La pénurie n'a donc pas le même impact sur tou-tes les élèves. Certes, les périodes de cours manquées et l'accumulation des lacunes les concernent tou-tes. Des parents, qui se sentent mis-es sous pression, prennent la décision de suppléer aux lacunes pédagogiques, soit en faisant la classe eux-elles-mêmes, soit en payant des cours particuliers, soit en déléguant à des écoles de devoirs (dont ce n'est pas la seule mission et qui témoignent de longues listes d'attente). C'est une double peine: le temps libre de l'élève est amputé par un temps

scolaire et les parents, qui le peuvent, paient pour un enseignement qui devrait être dispensé par l'École gratuitement. Cette sous-traitance pédagogique renforce les inégalités sociales; les jeunes sont soutenu·es par des parents en capacité socio-économique, d'autres ne le sont pas

Former les équipes éducatives à lutter contre les inégalités sociales!

Il faut former les enseignantes à la compréhension du fonctionnement de la société d'aujourd'hui, des questions sociales qui la traversent et des inégalités socio-économiques qui façonnent les réalités familiales. En outre, ils-elles ont tout intérêt à valoriser les différentes cultures et recueillir la parole des élèves. En d'autres termes, le passage d'une vision en termes d'égalité des chances à une vision en termes de lutte contre les inégalités reste indispensable.



2/ LES RYTHMES

Davantage de place aux apprentissages informels

S'ouvrir à d'autres façons d'apprendre!

Il est temps de réagencer la journée type de l'école des années '70. Apprendre ne se réduit pas aux situations scolaires formelles. Les écoles pourraient généraliser la diversification des activités d'apprentissages informels comme les arts plastiques, le théâtre, la musique, le sport, la cuisine et d'autres encore. À condition que ces activités soient gratuites, elles permettent de résorber une partie de l'écart entre les publics favorisés et défavorisés. Les enfants arrivent à l'école avec des connaissances différentes, pour certaines valorisées par l'École et d'autres pas. Les enfants gagneraient à bénéficier de dispositifs d'apprentissage différents, plus proches ce qui est appris dans des expériences sociales éducatives informelles pour compenser ce qui est appris hors de ses murs et fait défaut à certain·es. Une occasion de plus pour les écoles de tisser des partenariats avec des acteur-trices implanté-es localement (les secteurs d'aide à la jeunesse, sportifs, culturels).

En secondaire particulièrement, pourquoi ne pas mettre à profit le temps d'heures de fourches, ou «de rien», pour permettre aux élèves de développer des activités collaboratives en autonomie, et osons le mot, se reposer aussi.

Internaliser le soutien scolaire dans le temps scolaire!

Une journée de cours réorganisée pourrait intégrer le temps et l'objectif des travaux en autonomie dans le temps scolaire, à l'école. L'objectif des travaux à domicile étant celui de l'apprentissage autonome, il serait utile que cet apprentissage se fasse sous la supervision des enseignant·es, dont c'est le métier d'accompagner scolairement les élèves. Ce n'est pas le métier des parents.

AU PRÉALABLE: PAS DE DEVOIRS À LA MAISON!



3/L'ÉCHEC

Diminuer la pression scolaire

Pas d'exclu·es du système scolaire!

En 2020-2021, parmi les élèves de 16 ans, les 10% les plus défavorisé·es sont 68% à être en retard dans leur parcours scolaire^b alors qu'ils·elles sont 26% à être en retard dans les 10% les plus favorisé·es. ¹⁹

Les élèves qui accumulent des difficultés scolaires et des échecs redoublent ou sont orienté-es vers les filières qualifiantes quand ce n'est pas vers l'enseignement spécialisé. Il s'agit bien d'une relégation des jeunes hors des murs de l'enseignement général ordinaire, les privant d'une formation de base indispensable à leur émancipation.

La proportion d'élèves majeur·es dans l'enseignement secondaire est la conséquence de l'accumulation du retard scolaire. À l'heure d'écrire ces lignes, ces élèves, 65 272 en 2021, sont soumis·es à un statut différentiel et discriminant auquel il faut mettre un terme! L'élève majeur·e peut se voir refuser une inscription s'il·elle a été exclu·e d'un autre établissement lorsqu'il·elle était majeur·e et il·elle peut être exclu·e définitivement s'il·elle a plus de 20 demi-journées d'absences injustifiées.

Lutter contre le retard est urgent tant ses conséquences sont négatives: exclusion sociale, difficultés d'insertion socio-professionnelle, faible estime de soi, dépression et autres maux. Et c'est le système scolaire qui en est la cause!

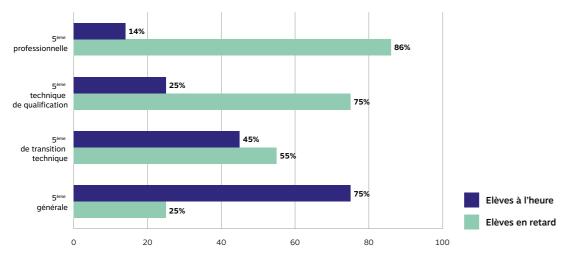
Échec des situations d'apprentissage

L'échec n'est pas le résultat du manque de capacité de l'élève mais des situations d'apprentissages. Le manque de personnel qualifié (équipes pluridisciplinaires), l'augmentation des diagnostics des troubles de l'apprentissage, la précarisation accrue des familles²⁰ ne permettent pas aux écoles d'accompagner les élèves en difficultés et de proposer de la différenciation. Il faut réaliser l'importance des dégâts sur les jeunes et leurs familles en termes de charge mentale scolaire et d'externalisation de la responsabilité pédagogique.

On va à l'école pour apprendre, pas pour réussir!

Les écoles doivent prendre conscience du rôle néfaste qu'elles jouent sur la santé mentale et la reproduction des inégalités sociales lorsqu'elles exigent de leurs élèves des performances plutôt que le développement de leurs compétences et talents. Nous devons dépasser la croyance selon laquelle l'évaluation est la seule garante de l'acquisition des savoirs. Dans les faits, les évaluations sont source d'angoisse, de marginalisation et d'exclusion.

> Retard scolaire des élèves de l'enseignement ordinaire de plein exercice 2020-2021



b. Retard par rapport à l'âge légal de scolarisation

LA FAPEO DEMANDE AU PROCHAIN GOUVERNEMENT

- De s'engager dans la poursuite de la mise en œuvre du Pacte pour un enseignement d'excellence et de son modèle de concertation.
- D'organiser de manière obligatoire une fonction de prévention des risques psycho-sociaux pour les élèves dans chaque établissement scolaire en imposant des balises, notamment celle de la neutralité de cet interlocuteur de confiance.
- De développer des indicateurs permanents du bien-être des élèves au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des indicateurs du climat scolaire, intégrés aux plans de pilotage, pour chaque école.
- De faire du bien-être un objectif obligatoire dans les plans de pilotage.
- De respecter le droit des parents à refuser la proposition d'orientation vers l'enseignement spécialisé et de mettre en place l'aide nécessaire pour l'accompagnement dans l'ordinaire.
- D'imposer des règlements d'ordre intérieur cadres non-discriminants à toutes les écoles.
- De débloquer des moyens visant à rendre toutes les écoles accessibles aux personnes (enfants et parents) en situation de handicap.
- De donner du pouvoir décisionnel aux Conseils de participation.
- De renforcer la participation des élèves post tronc commun.
- De réformer les conseils de classes en y intégrant une représentation des parents et des élèves.
- Du matériel informatique en libre accès dans les écoles pour les élèves et les parents.
- De mettre en place des formations citoyennes gratuites, dans les écoles, visant l'autonomie numérique des parents pour qu'ils et elles puissent accompagner la scolarité de leurs enfants.
- Dans le système actuel de pénurie d'enseignant·es, d'affecter prioritairement des enseignant·es avec titre requis dans les écoles en encadrement différencié.

- De diminuer le volume des apprentissages scolaires pour donner davantage de place aux apprentissages informels.
- D'internaliser les devoirs à l'école dans le temps scolaire formel sous la supervision des enseignant·es.
- De mettre en place au niveau de l'administration générale de l'enseignement un service indépendant dédié aux citoyen·es-usager·ères. (parents et élèves) avec un délai du traitement des plaintes acceptable.
- D'imposer aux écoles des balises pour les réglements des études afin de garantir des conditions de réussite identiques pour tou·tes les élèves.
- De supprimer le redoublement entre la cinquième et la sixième dans l'enseignement secondaire de transition comme cela a été adopté dans le qualifiant.
- De revoir la question de l'évaluation dans l'enseignement obligatoire en privilégiant les évaluations formatives.
- De supprimer l'évaluation certificative externe en sixième primaire.
- De faire aboutir les deux heures de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement officiel.
- De remettre sur la table la réforme de l'accueil extra-scolaire, temps de midi inclus.
- De sortir de la logique des niveaux (maternelle, primaire, secondaire) pour adopter une dénomination correspondante au modèle du tronc commun.
- De repenser la régulation des inscriptions dans le cadre du tronc commun.
- D'inciter à la création d'écoles officielles de tronc commun.
- De mettre en place le pilotage zonal.
- De poursuivre la mise en oeuvre de la gratuité et de fixer des plafonds pour les sorties scolaires et les voyages scolaires.

POUR NE PAS EN FINIR...

Une fin de législature ouvre la voie vers une nouvelle: À quoi sert-il? Il s'agit de notes sommaires destinées à quoi de mieux qu'un aide-mémoire pour se rappeler des rappeler à quelqu'un e ou se rappeler à soi-même les essentiels et soutenir la conception d'un projet durant les points essentiels d'une question. Il rassemble les données cinq années que compte la législature du gouvernement chiffrées clés, des indicateurs fiables et pertinents. de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le mémorandum que vous avez sous les yeux s'accompagne donc d'un aide-mémoire.



Mis à jour annuellement au niveau global, les données chiffrées permettent de piloter l'action du ou de la ministre de l'Éducation: quels progrès, ou non, se manifestent? La FAPEO fera des pigûres de rappel.



Ces chiffres permettent également aux parents et aux associations de parents de penser l'intérêt collectif et de faire vivre leur engagement pour une société solidaire et juste socialement. La FAPEO sera à leurs côtés pour leur appropriation et suivi.



Enfin, ces données rappellent à la FAPEO le cap à suivre, même si le chemin à parcourir sera semé de revers, et de petites victoires, il faut le dire aussi.

NOTES DE FIN



- 1. OMS, «Santé mentale: renforcer notre action», le 17.06.2022 https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-healthstrengthening-our-response
- 2. Commission européenne, «Union européenne de la santé: une nouvelle approche globale de la santé mentale», le 07.06.2023 - https://ec.europa.eu/social/main. jsp?langId=fr&catId=89&furtherNews=yes&newsId=10593
- 3. FAPEO, CAL, «La santé mentale des jeunes: une crise oubliée, états des lieux, perspectives et recommandations», en mai 2023 - https:// www.laicite.be/app/uploads/2023/06/2023-tout-va-sarranger-WEB.pdf
- 4. MAES, S., «COVID-19: L'impact sur la santé mentale des jeunes», en novembre 2021 - https://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/ publication/ta-128-ados-sacrifies-web.pdf
- 5. SIPES, «Enquête HBSC 2022: absentéisme scolaire», le 16.11.2023 - https://www.ulb.be/medias/fichier/hbsc2022-absentesime-scolaire-7_1698236468894-pdf
- 6. Fédération Wallonie Bruxelles, Caroline Désir ministre de l'Education «Réponse à la question orale de Madame la Députée Marie-Martine Schyns relative au plan global de persévérance scolaire en FWB», le 21 novembre 2023
- 7. SIPES, «Enquête HBSC 2022: relations élèves», le 16.11.2023 - https://www.ulb.be/medias/fichier/hbsc2022-relations-eleves-4_1694511217545-pdf
- 8. SIPES, «Enquête HBSC 2022: relations professeurs», le 16.11.2023 -https://www.ulb.be/medias/fichier/hbsc2022-relations-professeurs-2_1694511302996-pdf
- 9. SIPES, «Enquête HBSC 2022: satisfaction scolaire», le 16.11.2023 - https://www.ulb.be/medias/fichier/hbsc2022-satisfaction-scolaire-3_1694511361703-pdf
- 10. SIPES, «Enquête HBSC 2022: stress scolaire», le 16.11.2023 - https://www.ulb.be/medias/fichier/hbsc2022-stress-scolaire-2_1694511419467-pdf

- 11. UNESCO, «L'éducation pour l'inclusion: la voie de l'avenir», en novembre 2008 - https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/ pf0000161565#:~:text=Dans%20cette%20perspective%2C%20 %C2%AB%20l',d'enrichir%20l'apprentissage
- 12. Fédération Wallonie Bruxelles, « Les indicateurs de l'enseignement 2022», en novembre 2022 - http://www.enseignement.be/public/docs/ indicateurs-de-l-enseignement-2022.PDF
- 13. UNIA, «Baromètre de la diversité de l'enseignement», en février 2018 - https://www.unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/1210_ UNIA_Barometer_2017_-_FR_AS.pdfsaond
- 14. FAPEO, «Pas de profs, pas de cours», en novembre 2023 https:// www.fapeo.be/sondage-pas-de-profs-pas-de-cours/
- 15. Gouvernement de la Communauté Français, «Arrêté du Gouvernement de la Communauté française arrêtant la liste des fonctions en pénurie par zone pour l'année scolaire 2022-2023 en distinguant les fonctions en pénurie sévère», le 10.11.2022 - http:// reflex.raadvst-consetat.be/reflex/pdf/Mbbs/2022/11/10/150547.pdf
- 16. CGSP «Résultats baromètre I-BEST 2023 pour la Belgique», le 13.10.2023 - https://www.educationsolidarite.org/wp-content/ uploads/2023/11/IBEST23-Rapport_Belgique_2023.pdf
- 17. L'ECHO, «Devenir prof, un second choix?», le 07.09.2015 https://www.lecho.be/dossier/rentree2015/devenir-prof-un-secondchoix/9672863.html
- 18. Rapport 2017-2018 du service général d'inspection sur la pénurie d'enseignants en secondaire, présenté en séance du comité de pilotage
- 19. Fédération Wallonie Bruxelles, «Chiffres clés: indice socioéconomique», en 2021 - https://statistiques.cfwb.be/enseignement/ fondamental-et-secondaire/indice-socioeconomique/
- 20. UNICEF, "Des mondes d'influence: comprendre ce qui détermine le bien-être des enfants dans les pays riches", en 2020 - https:// www.unicef.be/sites/default/files/2020-09/Des%20mondes%20 d%27influence.pdf





Avec le soutien de la:



